



# LE BÉRUCHOT

Bulletin d'informations de la commune de Saint-M'Hervé



Janvier/février 2022, n°68

Inscription TGI 34/08

# VIE ASSOCIATIVE

## HVFC

HAUTE VILAINE FC BOURGON - LA CHAPELLE - ST M'HERVÉ



Organise

préparés par le Restaurant L'ALICA

### Choucroute Jambon à l'os à emporter

LE 26 MARS 2022

\* Menu Adulte à **16€**  
CHOUCRROUTE OU JAMBON A L'OS, pain, fromage, chou à la crème, une boisson au choix

\* Menu Enfant à **8€**  
NUGGETS POMMES DAUPHINES, fromage, chou à la crème, une boisson au choix

Enlèvement de 11h à 12h30 à la salle de Bourgon ou Livraison possible sur les 3 communes.

 A RESERVER AVANT LE 16 MARS 2022

Auprès de :  
COURTAIS Laurent : 06.10.79.33.44  
DUFRESNE Mickaël : 06.02.22.32.73  
DAVY Charles : 06.24.84.43.81  
HEULOT Samuel : 07.86.05.97.85



## DEM'ZELLS

### Les Dem'zells de St M'Hervé

Dimanche 15 mai 2022 14h30

Gala  
au Cinéma de Châtillon-en-Vendelais

Tarif unique 1€



Réservations et renseignements :  
SMS uniquement 06 40 88 52 05

## SAPEURS POMPIERS

### Les Sapeurs pompiers recrutent...

Actuellement, les sapeurs-pompiers de Saint-M'Hervé sont 19 et nous devons compléter cet effectif. Parmi eux, 4 femmes et 15 hommes. Notre plus jeune sapeur a 18 ans.

Le centre de secours intervient en premier appel sur les communes de Saint-M'Hervé, Châtillon-en-Vendelais, Montautour, Princé et Bourgon.

Vous avez entre 18 ans et 50 ans, vous habitez à moins de 5 minutes du centre de secours, vous voulez vous investir, travailler en équipe, donner de votre temps pour vos concitoyens, n'hésitez plus et venez nous rejoindre !

Contact : [06 98 82 27 34](tel:0698822734)

Facebook : Sapeurs-pompiers Saint M'Hervé



Merci au lieutenant-colonel Picot pour sa présence

## IL EST QUATRE HEURES !!!

Que fait-on ? Les tartines, les tartines, les tartines !

Après 2 ans d'absence, elles reviennent !

A l'occasion de la 25<sup>ème</sup> édition, le comité des fêtes marquera cette nouvelle édition.

**En effet, les Tartines d'artistes commenceront le samedi 30 avril 2022 avec un petit parcours semi nocturne gourmand (différents départs groupés à partir de 18h30).**

Vous admirerez quelques artistes (conteur, spectacle de feu, musique ...) et ensuite vous poursuivrez votre soirée **avec un concert à partir de 21h00** ou vous pourrez nous montrer vos talents de danseurs.



Une courte nuit et c'est reparti le **dimanche 1<sup>er</sup> mai à partir de 14h00 pour un parcours authentique** qui vous rappellera les 24 éditions passées.

Vous aurez la possibilité de découvrir, écouter, admirer, différents artistes. Des expositions se tiendront à la Salle des sports.

Petits et grands pourront s'amuser !!

La programmation sera accessible dans quelques semaines sur différents supports publicitaires mais aussi notre site Facebook

(<https://www.facebook.com/stmherve>)  
et Internet

(<http://comite-des-fetes-saint-m-herve.fr>).

Nous comptons sur vous pour venir nombreux célébrer la 25<sup>ème</sup> édition.

**Différentes formules tarifaires vous seront proposées :**

- ♦ Une formule randonnée semi nocturne du samedi 30/04/2022
- ♦ Une formule randonnée 30/04/2022 + concert
- ♦ Une formule concert
- ♦ Une formule randonnée 30/04 + concert + randonnée 01/05/2022
- ♦ Une formule randonnée 01/05/2022

Une communication sur le sujet vous éclairera dans les semaines à venir.

### Appel aux bénévoles

Il va de soi que pour marquer cet événement annuel, nous monopolisons beaucoup de moyens tant matériel qu'humain.

C'est pourquoi, si vous êtes intéressés pour apporter votre soutien, échanger et partager, n'hésitez pas à nous contacter via nos membres ou en laissant vos coordonnées à la Mairie.

## *Convivial et fort disputé*

Le Tennis Club Haute Vilaine et Cantache regroupe les amateurs de tennis du Val d'Izé, de Balazé, de Saint-M'Hervé et de Montreuil-sous-Pérouse, depuis 2002.

Tous les ans, au moment des vacances de la Toussaint, le TCHVC organise un tournoi homologué avec comme clubs invités Livré sur Changeon et Erbrée.

Il s'est déroulé dans différentes salles du 18 octobre au 6 novembre 2021.

« Nous faisons le choix de l'organiser sur les périodes de vacances scolaires pour avoir plus de créneaux horaires dans les salles de sport où nous pouvons le pratiquer », commente le coprésident Samuel Lancelot.

« On remercie les nombreux bénévoles du club pour gérer l'intendance et l'ouverture des salles pendant le tournoi. »

« Nous avons pu organiser un tableau féminin cette année ».

Au total, 25 participants ont répondu présents avec une trentaine de matchs durant trois semaines.

C'est Morgan Grall (joueur d'Erbrée) qui gagne cette année face à Morgan Chevallier joueur issu du même club.

Le TCHVC, c'est au total environ 55 licenciés qui pratiquent cette discipline en compétition, en loisir ou école de tennis.

« Nous avons trois équipes engagées en championnat » détaille Samuel Lancelot.

Deux masculines en D2 et D4, et une féminine en D4.

A l'école de Tennis, on compte 23 jeunes et 17 adultes inscrits.

Les cours sont donnés par Isabelle Garrault diplômée d'un BE, dans les salles de Montreuil-sous-Pérouse et Val d'Izé le lundi, jeudi et samedi.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux joueurs quel que soit l'âge et le niveau.

Si vous êtes intéressés, contactez Samuel Lancelot 06 16 26 86 65 ou Bruno Lecot 06 80 01 08 02.



**Tableau féminin :**

**Marion GALLAIS (30/1)**  
bat **Pauline GALLAIS**  
(NC) 6/2 6/2

**Finale 4ème séries masculin**

**Pascal GEFFRAULT (30/1)** bat

**Elio MAILLARD (30/3)**  
6/1 6/2



**Finale masculine toute catégorie**

**Morgan GRALL(15/3)** bat

**Morgan CHEVALLIER (15/4)** 6/1 4/6 10/8

## RANDO HERVEENNE SAINT-M'HERVE

Lors de son Assemblée Générale le 27 septembre 2021, l'association  
« RANDO HERVEENNE » a procédé au renouvellement des membres de son bureau.

Il se compose ainsi :

**Au premier plan de droite à gauche** : REVERDY Michel (Vice-Président) – BEAUDOUIN Gérard (Président) – AUGEREAU Mireille (Secrétaire) – BIGOT Marie-Françoise (Trésorière).

**Au second plan de droite à gauche** : BLOT Jacqueline (Membre) – BEAUDOUIN Christiane (Membre) – BENARD Monique (Membre) – DAVARD Patrick (Membre).



*Chaque lundi nous vous donnons rendez-vous sur le parking de la mairie (13 H 30 / 14 H)  
ou directement sur le lieu choisi pour partager un moment de convivialité tout en profitant  
de notre belle région.*

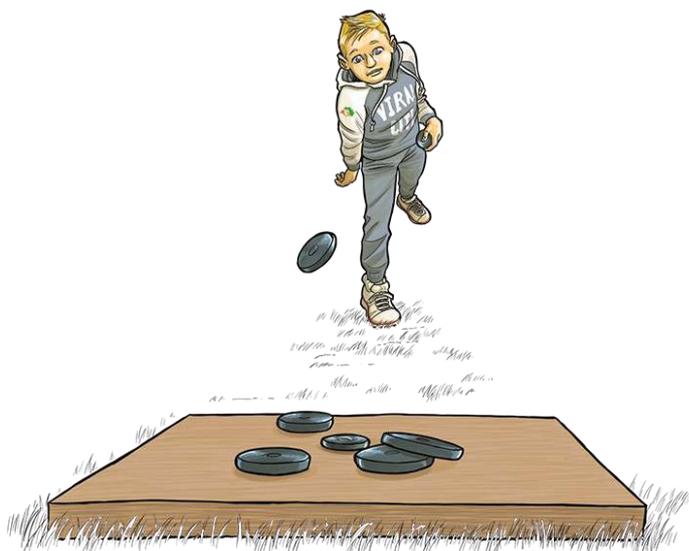
*Besoin d'informations complémentaires sur le déroulement de ces sorties, n'hésitez pas à  
prendre contact avec BEAUDOUIN Gérard : 02.99.76.72.92 - 06.17.61.56.57*

## AMICALE DES PALETISTES

Nous vous informons que nous allons de nouveau nous retrouver pour notre concours de palets du printemps, **samedi 23 avril à 14h à l'ancienne salle des sports** où les travaux seront normalement terminés.

Si d'ici là, nous sommes obligés d'annuler suite à de nouvelles restrictions sanitaires, nous ferions diffuser l'information sur le panneau numérique de la mairie.

N'oubliez pas de réserver votre date pour passer un après-midi convivial.  
ADP



L'association des parents d'élèves de l'école Sainte-Anne a organisé en novembre une journée « brico-déco de Noël » à laquelle étaient conviées les familles. Des réalisations en bois de palettes ont donc été faites (sapin, bonhomme de neige...) : découpe et peinture dans la joie et la convivialité !



### Quelques petits rappels de dates :

- Portes Ouvertes de l'école **vendredi 4 mars 2022 à partir de 16h30**
- Repas à emporter des CE2-CM1-CM2 le 12 mars, pour financer le voyage scolaire à Loctudy
- Kermesse de l'école le samedi 25 juin 2022, repas à emporter prévu, pensez à noter cette date ! Spectacle et jeux au rendez-vous ainsi que galettes-saucisses le soir si le contexte le permet.

N'hésitez pas à consulter le blog de l'école <https://ecolesteannestmherve.wordpress.com/> et si vous souhaitez communiquer avec les membres APEL voici notre adresse mail :

[apelsteannestmherve@gmail.com](mailto:apelsteannestmherve@gmail.com)

L'APEL a participé à un concours « crèche de Noël » lancé par l'APEL 35, nous sommes en attente des résultats.

## VIE COMMUNALE

### TOTEM

Le Totem de Saint-M'Hervé a trouvé sa nouvelle place dans la commune.

Vous pourrez ainsi le voir à la salle Louis Grimoux.



### CIMETIERE



Comme évoqué lors d'un précédent béruchot, un système de tri a été mis en place dans le cimetière.

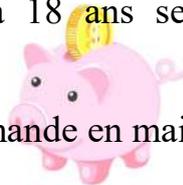
## ARGENT DE POCHE

Les candidatures pour l'été 2022 sont ouvertes !

8 jeunes de 16 à 18 ans seront sélectionnés.

Envoyez votre demande en mairie ou par mail :

[comptabilite.communication@saintmherve.fr](mailto:comptabilite.communication@saintmherve.fr)



## CHASSE AUX ŒUFS



Le CMJ organise pour les jeunes enfants de la commune une chasse aux œufs pour célébrer Pâques.

**RDV dimanche 17 avril à 11h devant la mairie.**

Pensez à prendre un petit panier ou sac pour ramasser vos œufs !! Il serait souhaitable que les plus petits soient accompagnés d'un adulte.



## LA CASALOUSTIK

**LA CASALOUSTIK**  
Du 23 FEVRIER AU 6 AVRIL 2022

**A CHAQUE MERCREDI SA THEMATIQUE !**

- MERCREDI 23 FEVRIER : JOURNÉE DE L'imagination
- MERCREDI 2 MARS : JOURNÉE SPORTIVE
- MERCREDI 9 MARS : JOURNÉE DU VOYAGE
- MERCREDI 16 MARS : JOURNÉE CIRQUE
- MERCREDI 30 MARS : SORTIE  
Pique-nique Sup. de 8 euros/enfant  
Départ : 13h30  
Retour : 17h30
- MERCREDI 23 MARS : JOURNÉE PYJAMA ET CINEMA  
Journée pyjama
- MERCREDI 6 AVRIL : JOURNÉE DANSE

## ANIMAUX ERRANTS

C'est l'article L211-23 du code rural qui définit l'état de divagation :

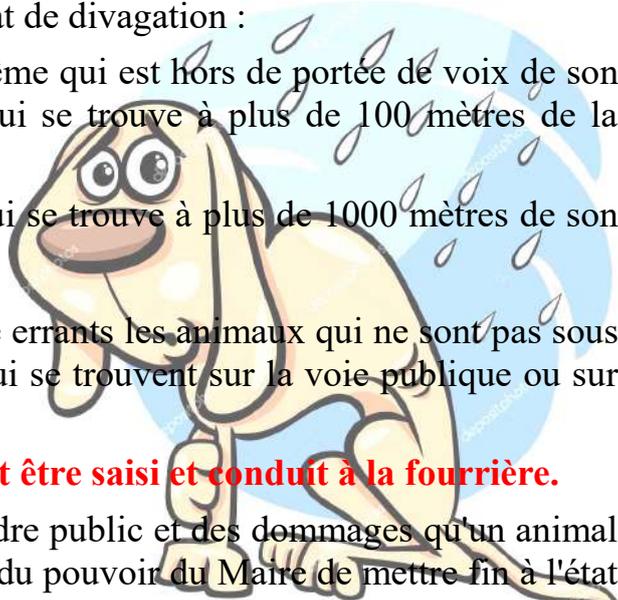
**Pour les chiens :** il s'agit d'un chien livré à lui-même qui est hors de portée de voix de son maître, ou de la personne qui en a la garde. Ou qui se trouve à plus de 100 mètres de la personne qui en est responsable.

**Pour les chats :** il s'agit d'un chat non identifié qui se trouve à plus de 1000 mètres de son domicile ou à plus de 200 mètres d'habitations.

**Pour les autres animaux :** sont considérés comme errants les animaux qui ne sont pas sous la garde de quelqu'un à proximité immédiate, ou qui se trouvent sur la voie publique ou sur un terrain appartenant à une tierce personne.

**Conséquence : l'animal en état de divagation peut être saisi et conduit à la fourrière.**

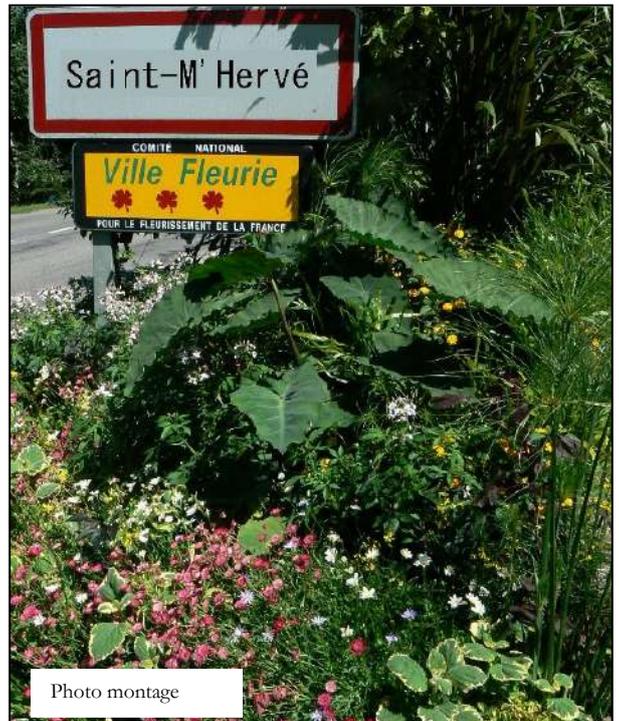
Les communes sont responsables des troubles à l'ordre public et des dommages qu'un animal en état de divagation pourrait causer. Il relève donc du pouvoir du Maire de mettre fin à l'état de divagation (Art L211-22 du code rural). La capture des animaux errants est confiée directement à la fourrière. Des frais de garde seront à régler lors de la récupération de l'animal.



La commission Urbanisme de Saint-M'Hervé s'est dotée en 2021 d'une **sous-commission « développement durable »** 🌱 dont la mission principale est **l'inscription de la commune au label « Villes et Villages Fleuris® »**.

Loin d'être cantonné, comme on le croit encore parfois, « aux jardinières de géraniums », ce label est en réalité **très ambitieux** sur de nombreux plans.

Il comprend l'aménagement paysager de la commune bien sûr mais s'inscrit surtout dans une démarche globale permettant d'**améliorer la qualité de vie des habitants**. Et cela passe par la prise en compte du contexte environnemental et social de la commune.



Attendez-vous donc à être régulièrement sollicités par la sous-commission pour participer à différents **projets** ou répondre à divers petits **sondages**. Il est primordial que chacun se sente **libre** de faire part de ses **idées/envies/projets** à la sous-commission !

Pour lancer la démarche, nous vous proposons un **premier défi** 😊 !

Le **label** comprend entre-autres la mise en place d'un **inventaire de la faune et de la flore locale**. Lors de vos balades en campagne, sorties dans le jardin ou autres, nous vous invitons à **prendre en photo** les différents éléments de biodiversité que vous croiserez (oiseaux 🦉, insectes 🐞, arbres 🌳, fleurs 🌻, etc). Prenez les photos de manière à ce que l'identification précise de l'espèce soit possible et envoyez-les à l'adresse mail :

[villagefleuri.saintmherve@gmail.com](mailto:villagefleuri.saintmherve@gmail.com)

en précisant **l'endroit** (le plus précis possible), **la date** de la photo et **tout autre élément** susceptible d'être intéressant (« *un nid était visible à proximité de l'oiseau photographié* », par exemple).



*Vos données de terrain seront intégrées à un inventaire exhaustif fait par un professionnel !*

**En route vers la première fleur** 🏡  
**du label,**

**À vos appareils photo** 📷!

## Du vert, du vert, du vert !

La sous-commission développement durable a plusieurs missions et, entre-autres, celle d'étudier le réaménagement paysager de la commune. En effet, le paysage et la présence du végétal dans l'espace public contribuent à **améliorer la qualité de vie** de tous et, à leur échelle, à **favoriser la biodiversité**.



Feuilles de Ginkgo biloba

C'est pourquoi **plusieurs projets** sont à l'étude et d'autres verront déjà le jour **dès 2022** !

Plusieurs arbres seront ainsi plantés dans des lieux jugés stratégiques (rue de Vitré, place de l'Eglise, grotte, etc). Les essences sont choisies en fonction de leur **intérêt paysager** et de leur capacité à subir les affres du réchauffement climatiques pour les années à venir.

C'est ainsi que vous verrez rapidement un ginkgo biloba, des marronniers, des hêtres pourpres sortir de terre dès cette année.

Dans cette même optique, vous allez progressivement voir apparaître des fleurs au pied de certains murs et murets. Cette pratique a de nombreux avantages ! Outre l'aspect esthétique indéniable, il procure un **refuge** pour la microfaune et lutte, à son échelle, en faveur de la **biodiversité urbaine**. Ces pieds de mur permettent également de réduire le **temps de désherbage** et favorisent la **circulation de l'eau**. Et oui, contrairement aux idées reçues, une bande fleurie en bordure d'un mur permet à l'eau emprisonnée sous le bitume de **s'évaporer**. Elle permet donc aux bâtiments de **respirer** !

C'est ainsi que, dans un premier temps, le muret près de la grotte sera aménagé. Les essences végétales choisies permettront **d'étaler le fleurissement** dans le temps et de **limiter la prolifération d'adventices**, ce qui réduira le temps de travail des services d'entretien.



**Pour en savoir plus sur tous les avantages du fleurissement des pieds de mur :**

[https://www.mce-info.org/wp-content/uploads/2020/02/Methodo\\_embellissons-les-murs\\_sept2013.pdf](https://www.mce-info.org/wp-content/uploads/2020/02/Methodo_embellissons-les-murs_sept2013.pdf)

Depuis ce 1<sup>er</sup> janvier 2022, la réglementation a évolué et, si le cimetière était le dernier endroit de la commune où des **désherbants chimiques** étaient utilisés, ils sont **désormais interdits**.

Plusieurs techniques permettent de pallier ces nouvelles contraintes législatives et elles comprennent principalement également **l'utilisation du végétal**. Des aménagements végétaux (bandes engazonnées, fleurissement, etc.) vont ainsi être réalisés afin de conserver dans ce lieu une atmosphère propice au **recueillement** et au **respect**.

Un **panneau** sera mis en place à l'entrée du cimetière pour expliquer la **démarche globale** et les décisions prises par la commune suite à ce changement de réglementation.

**N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part d'idées, d'envies, de projets ou de votre souhait de participer activement aux réflexions liées à ce sujet.**



Cimetière de St Aubin du Cormier

## ENTREPRISE GAUTIER AGENCEMENT

### Passage de témoin à l'atelier Agencement Gautier

Le 1er octobre dernier, Adrien Gautier a repris l'entreprise créée par son père, Daniel en 1983.



L'entreprise compte aujourd'hui une quinzaine de salariés dont 2 apprentis à l'atelier.

Son savoir-faire reconnu lui procure des marchés dans toute la France, dans le domaine de l'agencement de commerces, et ses créations sont visibles dans des lieux aussi fréquentés que les aéroports de Roissy, Lyon, Bordeaux Mérignac ou la gare Montparnasse mais aussi à la discothèque « le Gossip » à Vitré.

Adrien a suivi les pas de son père et se retrouve donc à la tête de l'entreprise « Agencement Gautier » au côté de sa mère Régine, qui continue à s'occuper de la comptabilité et du secrétariat jusqu'au 1er avril.

Nous lui souhaitons une belle réussite !

**Contact SARL AG**

**02-99-76-73-99 / a.agencement-gautier@gmail.com / www.agencement-gautier.fr**

## ZOOM SUR ...

### Créa'Crysse

Maman de deux enfants et aide soignante, je me suis découvert une passion pour la couture il y a maintenant 3 ans .

Je crée avec plaisir des accessoires pour petits et grands ( sac à dos, sac à mains, bavoirs, cotons démaquillants ...).

Je crée à la demande et je propose un large choix de tissus.

Je me suis lancée dans l'aventure de la micro-entreprise depuis janvier en parallèle de mon activité professionnelle.

**Vous pouvez me contacter pour toute commande ou renseignement sur ma page Facebook et Instagram : Créa'Crysse et également par mail : [creacrysse@gmail.com](mailto:creacrysse@gmail.com)**



## CONCOURS PHOTO



Le concours photo mis en ligne sur Facebook est terminé depuis le 31 décembre 2021.

Nous avons reçu 8 photos.

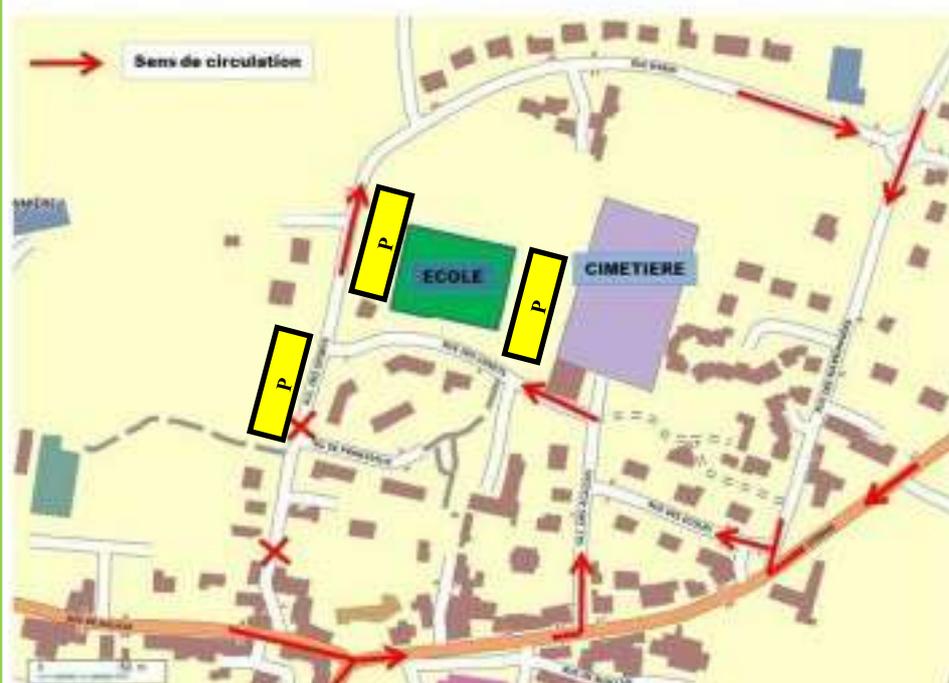
La photo gagnante qui a reçu le plus de likes est celle d'Elyne SORIN.

Bravo à elle !



## ECOLE SAINTE ANNE

### PLAN DE CIRCULATION POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES



Nous vous rappelons qu'un sens de circulation est conseillé aux heures d'entrée et de sortie d'école des enfants.

De plus, nous vous demandons de ne pas vous garer devant les entrées de garage des habitations face à l'école et sur les passages piétons.

Les places devant l'école sont des arrêts minute, vous pouvez les utiliser uniquement le temps de récupérer vos enfants.

**Trois parkings sont à votre disposition autour de l'école (en jaune sur le plan).**

Merci pour votre civisme.

## BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque vous accueille les **dimanches 6 et 20 mars de 10 h 30 à 12 h** et est exceptionnellement fermée en semaine.

La mairie vous remercie de votre compréhension.

**Merci aux bénévoles pour votre implication au sein de la bibliothèque municipale.**

*Absentes sur les photos : Estelle Peschard, Martine Gaubert, Christiane Lebreton, Mireille Garrault et Marie-Madeleine Morel.*



## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Hugo LAUNAY - 27/01/2022

Paolo MENU - 01/02/2022

Alba LELIEVRE-TASSOUT - 11/02/2022

Marceau HOLDER - 15/02/2022



### Décès

André BOUHOUR - 30/12/2021

Henri CAILLET - 07/02/2022

Maurice HANY - 12/02/2022

Madeleine BRISSIER née ETIENNE - 22/02/2022



### Prochaine parution

le 25 avril 2022

Pensez à nous faire parvenir votre article au plus tard le 8 avril 2022. Les articles arrivés après cette date ne seront pas diffusés.

Merci !

